



DIRECTION DES SPORTS

PAU, le 9 juin 2008

La Députée-Maire de Pau

à

Monsieur Pierre HU...

Affaire suivie par : ML. PRIGENT

Référence du dossier :

MLP N° 302

OBJET : Stade Nautique

REF : Votre courrier arrivée en Mairie le 28 mai 2008

Monsieur,

J'ai lu avec attention votre courrier cité en référence par lequel vous faites part de votre avis sur les raisons qui ont poussé la Ville de PAU à prendre la décision de fermer le Stade Nautique.

Je vous informe que les arguments présentés par la Municipalité aux usagers du quartier PAU-Sud lors de la récente réunion publique ne sont pas fondés que sur des considérations financières mais s'appuient principalement sur des motifs sanitaires et sécuritaires et sur des préoccupations écologiques notamment en terme de consommation d'eau.

Consciente des regrets que ce choix a pu susciter chez les habitués du Stade Nautique, je tiens à rappeler l'engagement de la Collectivité à apporter, en concertation avec les différents usagers, une réponse globale aux difficultés actuelles du patrimoine aquatique municipal.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Martine LIGNIERES-CASSOU

Députée-Maire de Pau